

*L'ajournement***RECOURS AU RÈGLEMENT**

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Les partis se sont consultés et, comme vous pourrez probablement le constater, on consent à approuver la motion concernant le budget qui a été lue juste avant les affaires courantes cet après-midi.

Mon ami de Kamloops voudrait faire un rappel au Règlement demain à 11 heures à propos des questions et observations qui pourraient suivre l'exposé budgétaire du ministre.

Si le Président donne raison à mon ami de Kamloops, nous sommes tout disposés à modifier la motion pour tenir compte de la décision.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet de la requête que le gouvernement a faite de présenter le budget demain à 16 h 30.

Étant donné que le gouvernement a vraisemblablement établi ce budget en tenant compte des recettes qu'il espère toucher grâce à sa TPS, que 80 p. 100 des Canadiens déplorent cette taxe et l'ont rejetée et que le gouvernement a décidé de faire la sourde oreille aux instances des Canadiens, mon parti s'est sérieusement demandé si le gouvernement avait le droit de présenter un budget comme celui-là.

Des voix: Oh, oh!

M. le vice-président: À l'ordre! Le chef du Nouveau Parti démocratique a la parole.

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, je comprends que, en entendant mes commentaires, le gouvernement éprouve une vive inquiétude, mais je lui dirai que les gens de Canso, en Nouvelle-Écosse, éprouvent eux-mêmes une vive inquiétude et savent ce qui leur arrive. Au Canada, les gens dont le revenu est fixe et les agriculteurs éprouvent eux aussi une vive inquiétude.

Étant donné que l'inflation, le chômage et les taux d'intérêt sont fort élevés, nous voulons bien permettre au ministre des Finances de faire preuve de leadership économique. Si le gouvernement présentait une motion demandant à la Chambre l'autorisation de présenter son budget demain à 16 h 30, nous lui accorderions notre consentement.

M. le vice-président: La Chambre a entendu le texte de la motion qu'a proposée le ministre de la Justice et leader du gouvernement à la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, les députés se souviendront que le 9 novembre 1989, les représentants de la Fédération canadienne des étudiants sont venus à Ottawa pour protester contre la façon dont le gouvernement actuel traite l'enseignement postsecondaire chez nous.

À cette occasion, ils ont fait état des coupes sombres que le gouvernement a effectuées dans les paiements de transfert aux provinces et qui réduiront d'environ 24 milliards de dollars sur une période de huit ou neuf années financières les crédits alloués à la santé et à l'éducation. Ils ont également signalé la réduction des crédits affectés à la formation et au recyclage. Ils savaient que le gouvernement avait retiré près de 700 millions de dollars, quitte à ajouter ensuite 800 millions sans effectuer les rajustements nécessaires pour tenir compte de la croissance de la population estudiantine, de l'inflation et de la nécessité de mettre en oeuvre de nouveaux programmes.

Ils étaient inquiets de ce que le gouvernement avait manqué à sa promesse de doubler les crédits accordés pour la recherche et le développement. Nous y avons déjà consacré environ 1,4 p. 100 de notre produit national brut, ce qui représentait à peu près la moitié de ce que dépensaient à cet égard les États-Unis, le Japon, la Suède, la France et l'Allemagne de l'Ouest, mais nous avons perdu du terrain. Le premier ministre avait en fait demandé aux provinces et au secteur privé de contribuer davantage. Au cours des cinq dernières années, la contribution des provinces s'est accrue de 21 p. 100 et celle du secteur privé, de 19 p. 100, tandis que celle du gouvernement fédéral n'a augmenté que de 9 p. 100, ce qui ne suit même pas l'inflation.